Marco Mendicino
Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Gouvernement du Canada
Minister@cic.gc.ca

5 mars 2021

Objet : Avis de possibilité de nomination ministérielle : Collège des consultants en immigration et en citoyenneté

Monsieur le Ministre,

Je vous écris au sujet de la récente publication par IRCC de « l'Avis de possibilité de nomination ministérielle : Collège des consultants en immigration et en citoyenneté ». L'ACCPI se félicite de votre décision de rouvrir le processus d'attribution des postes d'administrateur de l'intérêt public. Il est essentiel que la transition vers le Collège des consultants en immigration et en citoyenneté soit la plus fluide possible. Que le Conseil d'administration se dote des membres qualifiés nécessaires est un gage de réussite.

L'ACCPI est favorable à la sélection de personnes expérimentées représentant l'ensemble du secteur de l'immigration aux postes d'administrateur de l'intérêt public. Cependant, et comme le Collège a pour mission de régir l'activité des consultants en immigration et en citoyenneté du Canada, il est de l'avis de l'ACCPI que l'attribution de ces postes à des membres de professions rivales, comme les avocats en exercice spécialisés en droit de l'immigration, ne serait pas judicieux.

L'ACCPI, qui est attachée aux valeurs éthiques, à la protection des consommateurs et à l'amélioration des compétences au sein du secteur de l'immigration et de la citoyenneté, est convaincue que la composition du Conseil d'administration du Collège saura refléter ces priorités.

Bien à vous,

Dory Jade, Directeur agréé
Directeur général
CAPIC-ACCPI